

Province de 4000 LIEGE  
Arrondissement de 4000  
LIEGE



COMMUNE de  
**4607 DALHEM**  
Services administratifs :  
Rue de Maestricht 7  
4607 DALHEM (Berneau)

Tél. : (04) 379.18.22  
379.49.08  
Fax : (04) 374.24.29

N° d'entreprise (ou BCE) :  
0207.340.468

[info@communededalhem.be](mailto:info@communededalhem.be)  
[www.dalhem.be](http://www.dalhem.be)

Agent traitant :  
Béatrice DEBATTICE,  
Chef de service  
administratif  
04/374.74.32  
[beatrice.debattice@commune-dalhem.be](mailto:beatrice.debattice@commune-dalhem.be)

EXTRAIT DU CODE  
DE LA DEMOCRATIE LOCALE  
ET DE LA DECENTRALISATION

Art. L 1122-17. Le conseil ne peut prendre de résolution, si la majorité de ses membres en fonctions n'est présente.  
Cependant, si l'assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre compétent, elle pourra, après une nouvelle et dernière convocation, délibérer quel que soit le nombre des membres présents sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour.

## COMMUNE DE 4607 DALHEM

*Madame, Monsieur le Conseiller,  
est invité(e) à se trouver à la séance du  
Conseil communal qui se tiendra  
à l'école de MORTROUX,  
La Foulerie n° 4  
le MERCREDI 28 SEPTEMBRE 2016  
à 20H*

## ORDRE DU JOUR

### SEANCE PUBLIQUE

1. Règlement d'ordre intérieur du Conseil communal – Modification – Prise de sons et/ou d'images lors des séances du Conseil communal
2. Approbation du procès-verbal du 20.07.2016
3. Communications
4. Arrêtés de police
5. Fabriques d'églises de BERNEAU – BOMBAYE – DALHEM – FENEUR – NEUFCHÂTEAU – WARSAGE – Budgets 2017 – Approbation
6. Subsidés à diverses associations – 2016 – Fédération des directeurs généraux communaux de la Province de Liège – Congrès provincial annuel à Eupen
7. ASBL Agence Immobilière Sociale du Pays de Herve – Désignation des représentants de la Commune à l'Assemblée Générale et au Conseil d'Administration
8. Commission Consultative Communale d'Aménagement du Territoire et de Mobilité – Démission d'un membre suppléant – Prise d'acte
9. Conseil Consultatif Communal des Aînés – Démissions de membres effectifs et remplacements par des membres suppléants – Prise d'acte
10. Création de cadres temporaires dans l'enseignement primaire – Ecoles de NEUFCHÂTEAU et WARSAGE – Cours de seconde langue – Classes de mer
11. Marché public de travaux – Aménagement d'espaces existants entre les parties primaire et maternelle à l'école de NEUFCHÂTEAU – Travaux complémentaires et modificatifs – Admission de la dépense
12. Marché public de travaux – Pose d'une canalisation – NEUFCHÂTEAU, Bois de Mauhin
13. Marché public de travaux – Aménagement d'un tronçon de voirie – NEUFCHÂTEAU, Affnay
14. Marché public de travaux – Aménagement du parking de l'école de WARSAGE, rue Craesborn – Plan d'Investissement Communal 2013-2016
15. Marché public de services financiers – Emprunts pour le financement des investissements extraordinaires 2016
16. Acquisition de la cabine électrique située rue Davipont à MORTROUX appartenant à la société ORES ASSETS pour cause d'utilité publique au prix de 1€ symbolique – Décision finale
17. Cession de biens construits au profit de la société ORES ASSETS – Cabines situées à BERNEAU, rue de Maestricht – NEUFCHÂTEAU, Bouchtay – NEUFCHÂTEAU, Chemin du Dessus – WARSAGE, rue Albert Dekkers – WARSAGE, rue Craesborn – Régularisation par la SCRL ORES ASSETS du droit de propriété en application des statuts de l'intercommunale INTERMOSANE – Décision finale

Province de 4000 LIEGE  
Arrondissement de 4000  
LIEGE



EXTRAIT DU CODE  
DE LA DEMOCRATIE LOCALE  
ET DE LA DECENTRALISATION

Art. L 1122-17. Le conseil ne peut prendre de résolution, si la majorité de ses membres en fonctions n'est présente. Cependant, si l'assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre compétent, elle pourra, après une nouvelle et dernière convocation, délibérer quel que soit le nombre des membres présents sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour.

## COMMUNE DE 4607 DALHEM

*Madame, Monsieur le Conseiller,  
est invité(e) à se trouver à la séance du  
Conseil communal qui se tiendra  
à l'école de MORTROUX,  
La Foulerie n° 4  
le MERCREDI 28 SEPTEMBRE 2016  
à 20H*

### ORDRE DU JOUR

COMMUNE de  
**4607 DALHEM**

Services administratifs :  
Rue de Maestricht 7  
4607 DALHEM (Berneau)

Tél. : (04) 379.18.22  
379.49.08

Fax : (04) 374.24.29

N° d'entreprise (ou BCE) :  
0207.340.468

[info@communededalhem.be](mailto:info@communededalhem.be)  
[www.dalhem.be](http://www.dalhem.be)

Agent traitant :  
Béatrice DEBATTICE,  
Chef de service  
administratif  
04/374.74.32  
[beatrice.debattice@commune-dalhem.be](mailto:beatrice.debattice@commune-dalhem.be)

18. Extension du réseau d'eau alimentaire rue Jules Prégardien à BLEGNY – Convention de partenariat avec la Commune de BLEGNY – Prise en charge de la pose du raccordement de l'ASBL Royale Etoile Sportive Dalhemoise

#### HUIS CLOS

1. Approbation du procès-verbal du 20.07.2016
2. Communications
3. Personnel administratif contractuel – Désignations en CDI temps plein
4. Personnel administratif contractuel – Demande de congé parental – Ratification
5. Personnel administratif définitif – Demande de réduction des prestations – Prolongation – Ratification
6. Personnel ouvrier contractuel – Désignation en CDI temps plein
7. Personnel enseignant temporaire – Désignation – Ratifications de désignations
8. Personnel enseignant définitif – Demandes de congés et interruption de carrière – Ratifications
9. Personnel enseignant définitif – Demande de mise à la pension de retraite
10. Préposés aux surveillances et à la maintenance informatique dans les écoles – Désignations – Ratifications
11. Plan de cohésion sociale – Désignation de volontaires – Ratification

Dalhem, le 20 septembre 2016.

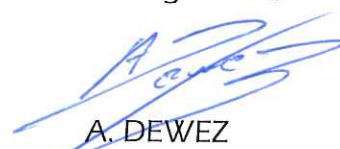
La Directrice générale,

  
J. LEBEAU

PAR LE COLLEGE,



Le Bourgmestre,

  
A. DEWEZ